

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France - Colloque sur
le thème de l'aménagement durable à Bordeaux du 4 au 6 décembre 2008 -
Attribution de titres de transports - Décision - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France a fait le choix d'organiser un colloque sur le thème « aménagement durable et patrimoines, pratiques européennes », à Bordeaux, du 4 au 6 décembre 2008. Ce Congrès a réuni environ 300 personnes, des architectes bien sûr, mais aussi des urbanistes, maîtres d'ouvrages, entreprises, élus, administrations et universitaires.

L'association organise une rencontre tous les quatre ans. Cette édition s'est voulue résolument tournée vers un sujet d'actualité, à l'heure du bilan du Grenelle de l'Environnement, et des retombées de celui-ci sur les collectivités territoriales comme la nôtre.

Cet événement, par delà la réflexion qui l'entoure, est l'occasion pour les participants de découvrir la richesse du patrimoine d'une ville et de ses environs, mais aussi les réalisations et transformations du territoire qui les accueille. Pour la Communauté urbaine de Bordeaux, c'est l'occasion d'inciter à utiliser des modes de transports doux, dans une démarche d'éco - mobilité entreprise auprès de l'ensemble de sa population et de ses agents.

Le budget prévisionnel pour l'organisation de ces journées s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Charges salariales	25500	Ministère Culture	15000
Impression des programmes, affiches et plaquettes	10000	Subvention privée	12000
Téléphone	1500	Ville de Bordeaux	10000
Frais postaux	1500	Autres collectivités	24000
Fournitures de bureau	1500	Mécénat	69000
Déplacements, frais de mission	5000	Inscriptions colloque	20000
Hôtels	15000		
Repas des participants	30000		
Réception de clôture	10000		
Transports intervenants	15000		
Cars, visites	4000		
Presse, publicité	5000		
Honoraires traductions	5000		
Location de salles, technique	15000		
Assurances	1500		
Divers, imprévus	4500		
TOTAL DEPENSES	150000	TOTAL RECETTES	150000

Notre établissement a été sollicité au titre du déplacement des 300 participants au colloque, sur l'ensemble du réseau de transports en commun, pendant ces trois journées. La dépense s'élève à 747 euros TTC. Cette dépense est calculée sur la base d'un tarif dégressif en fonction du nombre de bénéficiaires, consenti par Véolia, pour la délivrance de tickartes spécifiques pour 3 jours, d'un montant unitaire de 0,83 centime d'euros.

La dépense afférente serait imputée sur la ligne suivante du budget principal :

Article 6247 – Fonction 0230 chapitre 011 - CRB P100

Ainsi, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Décider de la prise en charge du financement de titres de transports « Bordeaux Congrès » sur le réseau de transports en commun au bénéfice des participants au colloque de l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France, pour les journées des 4, 5 et 6 décembre 2008, pour un montant de 747 euros TTC
- Autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette prestation

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 FÉVRIER 2009**

PUBLIÉ LE : 24 FÉVRIER 2009

M. ALAIN CAZABONNE